

La confrérie du Saint Esprit

Aux siècles d'or du moyen âge (XII et XIIIe), une certaine protection sociale est mise en place . En cas de sinistre, ou de mauvaises récoltes, les moines redistribuent les grains engrangés lors de la collecte des dîmes pour assurer la soudure jusqu'à la récolte suivante.

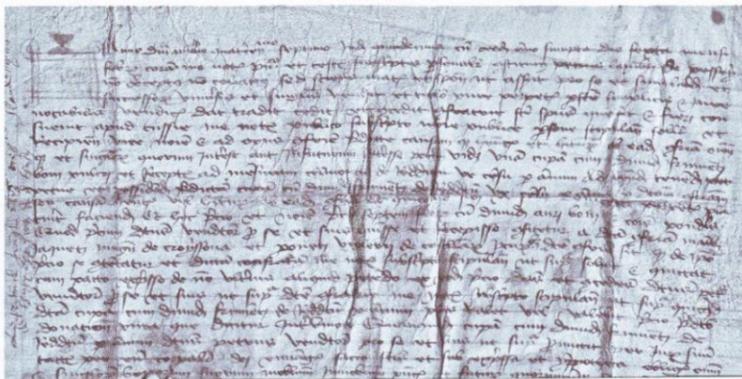
La grande ferveur religieuse de cette époque se traduit par de nombreuses fondations pieuses ou charitables. L'ordre bénédictin favorise la création des confréries du Saint Esprit. Les confrères sont tous les chefs de famille qui versent une cotisation annuelle en argent ou en nature, froment, fèves..) .

Des dons en terre ou legs augmentent le capital commun destiné au soulagement des pauvres par la distribution de pain blanc, graines ou fèves, la visite des malades, l'assistance spirituelle aux mourants, l'accompagnement des défunts au cimetière, l'offrande de messes de requiem....

A la tête de la confrérie est un prieur (soit « premier ») qui préside les assemblées et arbitre les litiges.

Le jour de la fête patronale (Saint Jean Baptiste) ou à Pentecôte, après la procession en habits de pénitents et bannières, un repas réuni tous les confrères auxquels se joignent tous les pauvres de la paroisse ainsi ceux qui sont de passage. Une distribution de vivres termine la journée.

La chapelle du Saint –Rosaire appartient aux habitants de la paroisse et sert aux exercices de la Confrérie du Saint Esprit

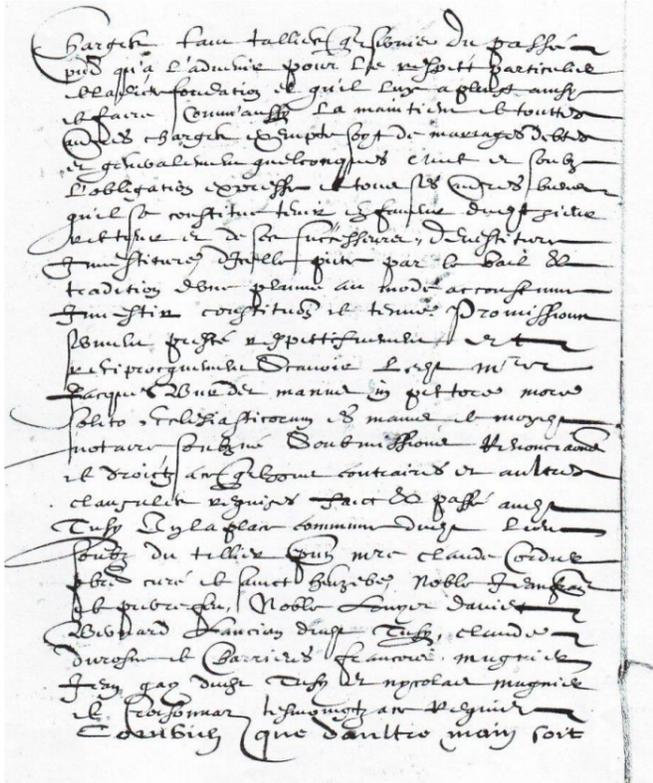


PARCHEMIN DU 6 FEVRIER 1407 - EN LATIN MOYENNAGEUX.

Anno domini millio. quatracesimo septimo ind. quindecima cui eod. anno sumpta die sexta mensis februari coram me not. pnte. et teste subscripte personaliter constitute petrus lamber du pessey non decepte non covate ? sed sciens et spqñte ut asserit pro se et suis hered.et successoris universis et singulis vendit et titlo. pure perpetue prosc. simplicie et irrevocabile vendit dat tradit cedit et concedit confratrie ste. spirite que sit et fieri consuevit

L'an du Seigneur mille quatre cent sept quinziesme indiction qui a commēcée cette année le sixième jour du mois de février par devant moi notaire et présents les témoins souscrits s'est personnellement constitué Pierre Lambert du Pessey (lequel n'étant) ni trompé ni influencé mais sachant et de sa propre volonté ainsi qu'il affirme ,pour lui et tous et un chacun ses héritiers et successeurs a vendu et purement perpetuellement publiquement simplement et irrévocablement vend donne transporte cède et concède à la confrérie du Saint Esprit qui est sise et a été (de tous temps) à Thusy moi notaire public soussigné personnellement mandaté stipulant scellant et recevant au nom et en faveur de la prédite confrérie, pour la cause de ce qu'il a et tient de ladite confrérie et toute et une chacune (cause) qu'il peut et pourra avoir à l'avenir, à scavoir une coupe et demi de froment bon beau et recevable mesure de Clermont de rente soit cense annuelle laquelle coupe et demi de froment annuelle est tenue en fief pécunier et possédée par ladite confrérie et () et ce pour le prix et au titre de prix de sept florins et demi de bon or et bon poids lequel prix ledit vendeur pour lui et les siens confesse avoir eu et reçu des mandataires de ladite confrérie Jacquet Mugnier de Croissonaz et Peronet Viollet du Chatelard (?) procureurs de ladite confrérie duquel prix se contente et solve et quitte ladite confrérie

Le 6 février 1407, Pierre Lambert, du Pessey, a cédé un terrain à la confrérie du Saint Esprit de Thusy , représentée par Jacquet Mugnier de Croissonaz et Peronet Violet du Châtelard, devant Jehan de Molliens, notaire à Thusy..... (le froment est mesuré en mesure de Clermont)



1627, le 4 juillet : fondation faite à Notre Dame du Saint Rosaire en l'église de Thusy, par Philippe Bochex, habitant Thusy

1448, le 22 janvier : transaction entre les clercs et chapelains du chœur de l'église de Rumilly et vénérable de Breynaz, curé de Thusy, concernant les dîmes.

Une mission dans la paroisse :

En 1743, le 14 mars, le curé Jacob loge au presbytère Mr Armand, supérieur des missions, Mr Dubeux, Mr Martin et le frère François, tous à cheval avec deux hommes et leurs chevaux pour les hardes. Le curé va loger à la maison St Hilaire du Tour, dite chez Grillon, au-dessus de l'église.

La mission s'est ouverte le 17, le 3^{ème} dimanche de la Carême. Les jours d'ouvrage, ils ont fait la prière du diocèse à 6 h du matin, ensuite le sermon. Après midi, le catéchisme et à 5 h du soir on a chanté les litanies de la Ste Vierge, ensuite on a dit la prière du diocèse et un autre sermon.

Les jours de dimanche et fêtes commandées, on a prêché après l'évangile de la grand messe. A 14 heures vêpres et bénédiction du St Sacrement. La clôture de la mission a eu lieu le lundi de Pâques, 15 avril, après vêpres et procession jusqu'au pré Collomb, n'ayant pu aller plus loin au cause du mauvais état des chemins.

Ces messieurs ont ramassé en ladite procession 59 livres et un sol, monnaie de Savoie et ont acheté pour l'église, une croix avec son manche garni, une grande lampe, un encensoir avec sa navette. Ils sont repartis pour Annecy le 19 avril.

Les revenus du curé au XVII et XVIII^{ème} siècle :

Au fur et mesure que les moines (de Tournus vers 800 puis d'Abondance en 1250) défrichèrent les terres, ils les partagèrent avec les habitants. Ceux-ci devaient leur payer chaque année la dîme.

(D'abord aux moines de Tournus, puis au XIV^e siècle au prieur des moines d'Abondance, auxquels était rattachée la paroisse, et ensuite au curé). Les Seigneurs qui s'étaient établis protecteurs percevaient aussi la dîme.

A cette époque, les hameaux de Bornachon à la Léchère faisaient partie de la paroisse de Chilly et de la seigneurie de Coucy.

La paroisse de Thusy était partagée en deux territoires :

_Sallongy, Pesey, Croisonnaz et Planchamp sur lesquels les Seigneurs de Planchamp et le Biolle percevaient la dîme du blé, seigle, orge et avoine.

Le jour de la moisson était fixé par les seigneurs, les javelles étaient mises en groupe de 11 et le seigneur en choisissait une pour lui. Sur le total perçu (au taux de 8.33%), le curé et l'abbé d'Abondance avaient droit à un quart chacun (15 à 25 coupes, une coupe mesurant 26.6 hl)

_Le deuxième territoire comprenait le reste de la paroisse et Thusel. C'est le curé qui y percevait la dîme. Il devait en donner la moitié à l'abbé d'Abondance et 4 coupes au Seigneur de Charrière. Mais le seigneur devait verser au curé la dîme du blé récolté sur ses propriétés. Il y avait toujours bagarre entre le Seigneur et le curé.

Le curé percevait en plus la dîme sur des pois, fèves, lentilles, millet et chanvre sur les deux Charrière et le Châtelard.

La dîme du vin était perçue par les différents seigneurs au taux de quatre pots (un pot valant 1,9l) par sommées (charge d'une bête de somme). Une sommée valant 125l, elle représente un impôt de 6%. Sur cette dîme, le Seigneur de Charrière devait verser 60 litres au curé et celui du Bouchet, 22 litres.

Les biens de la cure en 1608 :

Les biens de la cure comprennent l'église, le cimetière, le presbytère, une grange, un jardin et un pré de 0.3 ha (une seytorée, mesure agraire qui se sème avec un sétier de blé, c'est aussi la grandeur d'un pré que peut faucher un homme dans la journée), plus 15 journaux de terre (env 43 ha) d'une valeur de 20 coupes de froment, mesure de Rumilly (17.7 hl)

Le curé possédait aussi une vigne de deux sommées

Chacun des 100 feux estimés de la paroisse versait 8 deniers au curé pour Pâques soient 3 livres 6 sols en tout.

Les biens de la cure en 1738 (mappe Sarde) :

La cure est propriétaire de 45 parcelles totalisant 43 journaux soit 12.7 ha

Parmi ces parcelles figurent : l'église, le cimetière, le presbytère avec cour et jardin, une vigne et une châtaigneraie

A cette époque, les Révérends Pères de l'Oratoire de Rumilly possèdent 75 parcelles d'un total de 121 journaux, (35.7 ha). Parmi celles-ci, deux maisons à la Croix, une maison au Bouchet, une vigne de 2 journaux, cinq châtaigneraies, un champ de 10 journaux d'un seuil tenant à la Combe, deux champs de 8 journaux chacun, au Bouchet et à Sacoché. Une partie du domaine (bâtiments et cinquante journaux de terre) est ascencée à Jean Baptiste Dérobert pour 494 livres annuelles.

La processions des Rogations :

Trois processions solennelles sont faites chacun des trois jours qui précèdent le jeudi de l'Ascension pour demander à Dieu la bénédiction des travaux agricoles, et d'écartier les hommes et le bétail des maladies contagieuses. Elles rejoignent la chapelle de la Sainte Famille fondée en 1624 à la maison forte de Planchamp par les Seigneurs des lieux.

Sous la révolution :

En 1792, la révolution pénétra sur la paroisse qui avait pour curé Joseph Joly, natif de Lescheraine.

Alors que presque tous les prêtres des paroisses alentour refusèrent de prêter serment à la Constitution, il crût pouvoir le prêter et resta curé encore une année.

Dès le début, il y eut de nombreux désordres le dimanche. A la fin de la messe, le maire entra dans l'église et proclamait en chaire les lois révolutionnaires. Un jour, il y rassembla les habitants pour procéder à l'élection des autorités civiles.

En 1793, le dimanche après la fête des Rois, le maire entra avec 3 clubistes venus de Rumilly, ils montèrent en chaire et y lurent un écrit rempli d'injures contre le curé.

En 1794, le curé refusa de prêter un 2^{ème} serment à la Révolution et fût emprisonné au château de l'Île à Annecy. Il s'en échappa et se cacha dans les Bauges.

La vie dans la paroisse au milieu du XIX ème siècle :

Extraits rapport du recteur Chatenoud, curé de Thusy (puis d'Hauteville où il décèdera le 17/09/1864) fait à son évêque, le 30/07/1845 :

Les offrandes : aux selemnités de St Clair, St Antoine, St Sébastien, de St François de Sâles et de St Jean Baptiste, patron de Thusy, les reliques du Saint sont exposées à la vénération des fidèles pendant l'office et à l'issue des saints offices, il y a offrandes. *(Les « reliques » sont bien évidemment des imitations)*

Il y a offrande de pois verts au Jour des Rois, de blé, le premier dimanche après les Rois, en l'honneur de Notre Dame du Puits, pour être préservé pendant l'année du fléau de l'incendie. Il y a offrande aux baptêmes, aux mariages, aux relevailles (*retour de couches ?*) aux sépultures, à la solemnité des morts ; offrande d'œufs et de fromage blanc à la bénédiction des tèches (?) enfin offrande d'œufs pour les petits enfants à l'époque de leur confession annuelle, usage qui se perd.

Les dévotions en usage ici sont celles de la Sainte Vierge, des Saints Anges Gardiens, de St Clair pour les mots des yeux, de St Antoine pour le bétail, de St Sébastien contre la peste, de St François de Sâles et de St Jean Baptiste, patron de la paroisse.

Les pèlerinages usités sont à la chapelle de l'Aumône à Rumilly, en l'honneur de la Ste Vierge, aux reliques de St François de Sâles et de Ste Jeanne de Chantal, à celles de St Germain à Talloires et de St Clair à Dingy, à St Ours (Sallongy) où l'on va en procession pour demander la pluie.

Il y a bénédiction du sel et du grain pour le bétail au jour de St Antoine, ainsi que la bénédiction de l'eau de St Gras dans les années où les insectes dévorent le légume. Il y a bénédiction des tèches et des maisons neuves.

Les noces se font depuis quelques années assez paisiblement et rarement avec danses. On fait toujours charivari aux veufs qui passent à de secondes noces et ce n'est jamais scandale, haine et animosités.

Il n'y a d'autre fête que celle de St Jean Baptiste, patron de la paroisse, où il y a habituellement réunion nombreuse, danses et plusieurs cabarets ouverts. Ce jour-là, il y a excès dans le vin, disputes, batailles et nombreuses atteintes portées aux mœurs. Ne pouvant obtenir qu'après la grand messe qui doit se dire ce jour-là, on vaque au travail, vu que cette fête est chômée dans bien des paroisses, ce serait un bien que le recteur de Thusy fut autorisé à faire l'office du matin et du soir comme aux grandes solemnités tandis que les fidèles seraient presque tout le jour à l'église, les cabarets et les places publiques resteraient déserts.

Les jeux les plus usités sont ceux de cartes, de quilles, de boules. Ils sont rarement vicieux. La loterie Royale est peu fréquentée.

Il y a assez souvent après les offices divins, aux dimanches et fêtes réunions et danses dans quelques villages. Malgré les moyens de tout genre employés jusqu'à ce jour, les vogues des alentours sont fréquentées par un grand nombre parmi la jeunesse surtout et les désordres sans nombre en sont le triste et affligeant résultat.

Il est d'usage de se donner des repas dans l'hiver surtout, depuis Toussaint jusqu'à Carême : la nuit du jour du carnaval, les gens se réunissent toujours et au milieu des ces réunions prolongées assez souvent jusqu'au lendemain, l'intempérance et le libertinage y jouent un grand rôle. Le jour et la nuit de Carnaval, il y a quelques fois des mascarades.

Il y a repas dans la maison du défunt après l'inhumation, donné aux porteurs, aux parents et amis ; aumône un peu plus copieuse parfois ce jour-là.

Il y a repas et réunion et ce qu'ils appellent vulgairement alouyes (?) Le premier dimanche de Carême dans la maison de ceux qui se sont mariés dans l'année, on s'y livre presque toujours à l'intempérance et aux danses.

A l'époque des travaux des vignes et des moissons, il y a émigration nombreuse à Seyssel en Savoie ainsi qu'à Seyssel en France, et dans le canton de Genève, où toujours, les Vendredi et Samedi, on viole la loi de l'abstinence, et où les propos contre la foi et les mœurs sont journaliers.

Un grand nombre de parents, en égard à leur modique fortune, sont obligés dans mettre en domesticité leurs enfants et très souvent les résultats en sont funestes pour la moralité de ceux-ci.

Les superstitions les plus en vogue sont d'aller, ce qui est rare cependant, au devin lorsqu'on a fait une perte un peu considérable ou pour des bêtes que l'on croit malades par l'effet du maléfice, et de se faire guérir les taches dans les yeux et les entorses par la voie de signes de croix ridiculement faits, par exemple avec le gros orteil du pied gauche et quelques paroles que l'on croit mystérieuses. Quant aux préjugés, il n'en est d'autres que ceux qui sont généralement répandus dans la campagne.

Tels sont, Monseigneur, les renseignements que j'ai dû recueillir de mon séjour

La fête patronale de Saint Jean Baptiste (*Curé Duret, 1950*) :

« On évoquait jadis le saint patron pour être préservé des guerres et des épidémies. Continuons la tradition dans notre paroisse, de venir le prier, faire bénir les enfants et faire baiser les reliques de leur saint patron, le 24 juin. »

LES VISITES PASTORALES

1365 : par l'évêque Guillaume Alamand de Saint Jeoire.

Les 26 Juin 1411 et 19 juin 1414 : par l'évêque Jean de Bertrand. L'église est desservie par un chanoine d'Abondance, lequel est absent. Il est représenté par Pierre Perrod, prêtre du diocèse de Vienne.. Le procès-verbal de la visite précise que des négligences touchant les sacrements sont commises. Les soixante feux de la paroisse procurent au desservant un revenu annuel de quarante florins

le 28 septembre 1445 : par le grand vicaire Mgr Barthélémy Vittelschi, représentant l'évêque François de Mez, cardinal de Saint Marcel. Le visiteur demande au curé, qui est médiocrement instruit, d'avoir auprès de lui un prêtre de son ordre, (chanoine Augustin) ou, s'il n'en trouve pas, un prêtre séculier. Plus tard, il sera assisté de Pierre Fuly.

Le 28 janvier 1471 : par le vicaire général, Mgr Mamert Fichet, en lieu et place de l'évêque Jean Louis de Savoie

Le 16 décembre 1517 : par le vicaire général Mgr Pierre Farfein, au nom de l'évêque Jean de Savoie qui est un adolescent de quatorze ans . L'église renferme une chapelle dédiée à Notre Dame et patronnée par les paroissiens qui en assure l'entretien. La population reste stable, à 60 feux, mais le revenu annuel atteint cent florins.

Le 30 août 1581 : par l'évêque Claude de Granier, qui reprend l'usage de visiter lui-même son diocèse . Ses successeurs en feront de même.

Le 24 octobre 1608 : par François de Sâles, évêque d'Annecy, qui est reçu par le curé Rolland, né à Versonnex, laquais, puis secrétaire de François durant la contre réforme qu'il organise en Chablais.

Rolland sera curé de Thusy de 1607 à 1611. Il avait pour vicaire Jacques Grud.

Quatre notables vinrent aussi accueillir l'évêque : Christophe Livraz, Jean Lancian, Etienne Bollet et Claude Portier, seigneur de Charrière.

L'évêque trouva l'église dans un fort mauvais état. Il ordonna au curé de se procurer des livres et des linges sacrés et de faire recouvrir le chœur. Aux paroissiens, il ordonna d'assurer le luminaire de la lampe, de fournir un confaron, une custode, un ciboire, un surplis, deux coussins, un tabernacle, un encensoir, les burettes, de réparer le beffroi de la cloche, de réparer la nef, de plançonner celle-ci qui était en terre battue, d'en plâtrer et blanchir les murs, ainsi que réparer l'avant toit de l'église, le tout dans les deux mois.

Quant à la chapelle Saint Pierre et Sainte Anne, il demande au seigneur de Charrière, propriétaire, de la parer, l'orner, de la plançonner, de refaire les châssis et de la doter, le tout dans un délai d'un mois.

Sur l'avis du curé, l'évêque reprocha aux paroissiens de danser trop souvent sur la place publique et leur interdit de danser sur le cimetière et ses environs (autour de l'église) sous peine d'une amende de 10 livres

(Futur évêque de Genève, fondateur de l'académie florimontane avec, entre autres Vaugelas, membre de l'académie française, co-fondateur de l'ordre des Visitandines et futur canonisé, François de Sales a été un des savoyards qui ont marqué l'histoire, conseiller des papes et des princes de son époque, et notamment proche d'Henri IV)

Ensuite, six autres visites sont répertoriées jusqu'à la Révolution. Elles sont faites par les princes évêques de Genève (repliés à Annecy depuis la Réforme)

Le 13 septembre 1647, Mr Charles Auguste de Sâles, neveu du Saint, qui consacra le maître-autel

1516/1517 : une visite pastorale signale la présence du vicaire mais le vicariat fut instauré durablement beaucoup plus tard

Les **6/10/1667**, le 01/07/1681, et le 28/06/1689, visites de Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, assisté de Claude Mourier, docteur en théologie et chanoine de la cathédrale

Le 8 septembre 1716 : visite de Mgr Michel Gabriel de Rossillon de Bernex

Le 29 mai 1769, visite de Mgr Jean Pierre Biord, accompagné de Michel Conseil vicaire général et futur évêque de Chambéry.

La visite s'effectue en présence de Jean-Baptiste Bron, syndic, Louis Crus, Jean Mugnier et Gaspard Ginet, conseillers. Etaient présents noble Jean François de Planchamp, François Marie de Charrière, Henri de Pierrefeu et Roland du Rhône. Ainsi que tous les paroissiens.

Il y a dans l'église deux confréries : celle du Saint Sacrement et celle du Saint Rosaire.

On ne fait plus mention de la confrérie du Saint Esprit, fondée au moyen âge.

LES CURES DE THUSY JUSQU' A LA REVOLUTION

De 1400 à 1611, les noms de neuf desservants de la paroisse ont été retrouvés :

1411/1414	Messire Guillaume Baillif ou Bailly, chanoine augustin d'Abondance, réside au prieuré de Peillonex et fait desservir l'église par Pierre Perrod, prêtre du diocèse de Vienne
1443/1445	Messire Robert de Brenoz, chanoine augustin de l'abbaye d'Abondance, curé de Thusy. Peu instruit, il prendra pour vicaire Pierre de Fuly
1471/1475	Messire Perrin d'Arlod, natif de Lully, curé de Thusy
1480...	Messire André Clavel, natif d'Annecy, docteur en droit canon, curé de Thusy
1517....	Messire Aymond d'Arlod, curé de Thusy, assisté de son vicaire Maurice Cugnet
1561...	Rd Violat, curé de Thusy
1581 ...	Rd Jean Etienne Pelard, religieux bénédictin de Talloires, cumule les cures de Sillingy et de Thusy, confie la desserte de Thusy à Christophe Chappaz, lequel lui succèdera
....1607	Rd Christophe Chappaz, curé de Thusy, mort en avril 1607
1607/1611	Rd Georges Rolland, natif de Versonnex, ordonné en 1605, chanoine de Saint Pierre de Genève, docteur en droit canon, curé de Thusy du 19 Avril 1607 au 19 août 1611. A cette date, il permutera avec le curé de la Motte en Bauges et décèdera en janvier 1641

De 1611 à 1793, dix huit desservants se sont succédés .

1611/1631	Jean Founier. Ordonné en 1577, chanoine de la cathédrale, curé archiprêtre de la Motte en Bauges, permute avec Georges Rolland le 19 août 1611. Mort en juillet 1631
1631/1634	Jacques Chaumontet, natif de Vaulx, ordonné en 1628, gardiateur de Thusy (administrateur) le 16 mai 1631, puis curé de Sillingy le 5 janvier 1634, morten janvier 1652
1634/1640	Claude-Pie Dunoyer, originaire du diocèse de Grenoble, ordonné en 1628, chanoine de la collégiale de Samoëns, curé de Thusy le 24 septembre 1634, résigne ses fonctions le 27 juin 1640 pour devenir prieur commendataire de Montalieu (diocèse de Grenoble)
1640/1673	Claude Pierre Jaubert, né à Hauteville, d'abord vicaire du précédent, occupe la cure de Thusy pendant 33 ans, du 27 juin 1640 à 1673, décède le 8 février 1676 à Thusy
1673/1680	Pierre Gaspard Critan de Montregard, né à Thônes, ordonné en 1673, résigne la cure de Thusy le 27 mars 1680, pour devenir prêtre altérien de l'église de Thônes. En 1701 et 1704, il donne à l'Hôtel Dieu de Thônes une somme totale de 4000 florins, les revenus de ceux-ci devant permettre l'achat de chaussures aux plus nécessiteux de la paroisse. IL enseveli en l'église de Thônes, instituant pour ses héritiers les pauvres de la paroisse.
1680/1698	Jean François Métral, né à Aviernois, ordonné en 1673, curé de Thusy le 27 mars 1680, donateur de la grande cloche, permute le 11 juin 1698 avec Mathurin Pottier et décèdera en mars 1725
1698/1705	Mathurin Pottier, né à Annecy, ordonné en 1693, d'abord curé de Bluffy puis curé de Thusy le 11 juin 1698 et meurt le 1 ^{er} décembre 1705, âgé de 36 ans. Il est enterré dans le chœur de l'église
1705/1706	Claude Thierriat, né à Passy, ordonné en 1705, gardiateur de Thusy le 21 décembre 1705, puis chanoine de la collégiale de Samoëns, décédé en actobre 1725

1706/1720	Jean Pottier, né à Annecy, frère de Mathurin, ordonné en 1698, d'abord curé d'Epagny en Vuache, curé de Thusy le 10 février 1706, résigne le 3 mai 1720 pour la cure de Sion, meurt le 3 mars 1751
1720/1737	Joseph Merlin, ordonné en 1697, curé de Thusy le 3 mai 1720, décédé le 29 avril 1737 et enterré dans l'église
1737/1743	Gabriel Neyroud, d'abord vicaire à Versonnex, gardiateur de l'église de Thusy en 1737, puis curé de Bonneguête en 1746, meurt en décembre 1754
1743/1749	Joseph Jacob, né à Menthon, ordonné en 1714, chanoine régulier du Saint Sépulcre d'Annecy, curé de Thusy le 22 avril 1743, mort à 66 ans le 3 décembre 1749 et enterré dans l'église enterré dans l'église
1749/1750	Claude Antoine d'Elbène de Blanly, né à Héry sur Alby, ordonné en 1746, ordonné gardiateur de Thusy en décembre 1749, puis curé de Motz où il meurt en 1766
1750/1766	Georges Veyrat, né à Manigod, ordonné en 1737, curé de Thusy le 12 février 1750, puis curé d'Allèves le 11 septembre 1766, meurt en 1767
1766/1770	François Pellet, né à Viuz en Sallaz, ordonné en 1749, curé de Thusy le 11 septembre 1766, mort le 17 janvier 1770
1770/1774	Joseph Terrier, né à Annecy, ordonné à Avignon en 1748, d'abord curé d'Aviernoz, puis de Thusy le 7 mars 1770, résigne le 14 septembre 1774 pour Menthonnex sous Clermont, rédige son testament en 1793
1774/1780	Claude Martin Pissard, né à Sallanches, ordonné à Avignon en 1750, d'abord vicaire de Marlens, curé de Thusy du 14 septembre 1774 jusqu'à sa mort le 24 février 1780, à l'âge de 48 ans, enterré dans l'église

1780/1793	Joseph Joly, né à Lescheraines, ordonné en 1765, curé de Thusy le le 25 Avril 1780. Il refusa le deuxième serment révolutionnaire et fut incarcéré au Palais de l'Isle à Annecy . Il retrouva l'église de Thusy le 9 août 1801, puis sera curé de Lornay en 1803, où il décèdera le 21 août 1809
------------------	--

Le titre de gardiateur, donné à certains des desservants, veut dire administrateur de la paroisse en attendant un curé institué.

Le vicariat :

Le 8/10/1666 est créée la charge officielle de vicariat pour l'église.

Antérieurement, les paroissiens pouvaient demander au curé l'assistance d'un vicaire, souvent refusé car le vicaire était à la charge de celui-là.

Quelques vicaires occasionnels : Claude Chastagnier (récemment ordonné le 22 mars 1608), Jacques Cruz en 1608, qui devint recteur de la Chapelle du Saint Esprit à Seyssel, Jean Fournier qui devint curé de la paroisse (avant 1611) comme Claude Pierre Jaubert (avant 1640) ; Jacques Burdet (1620) ordonné le 21 décembre 1619

En 1769, il est fait mention de la présence d'un clerc qui aide le curé et doit sonnè les cloches. Il s'est fait sonnè les siennes par l'évêque Biord lors de la visite pastorale car il ne sonnait plus l'angélus à midi ! Pour son salaire, il percevait de chaque foyer un quart de blé et 12 sous, plus la pièce aux mariages, baptêmes et enterrements.

LES INHUMATIONS DANS L'ÉGLISE ET DANS LES CHAPELLES SEIGNEURIALES

Les inhumations dans l'église :

Interrompu en 1781 pour raison de salubrité (interdit en 1804), cet usage était réservé aux curés (voir ci-avant) , aux nobles et bourgeois.

13/01/1622 : Michelle Pelard, épouse de Louis de Perrefeu
29/08/1624. Amed Daviet du Bouchet
13/06/1641 : Claude Durhone, bourgeois d'Annecy
25/04/1649 Claude Philippe Curtet, notaire
15/11/1651 : Antoine Nalet
14/08/1652 : Sébastienne de Pierrefeu
23/05/1672 : Dominique de Pierrefeu
23/11/1674 : Roland Curtet notaire
19/12/1676 : François de Pierrefeu
20/04/1706 : Claude Pethoud (Daviet du Bouchet)
1716 : Jean Baptiste de Mouxy de Planchamp fut enterré dans le chœur de l'église
14/07/1717 : Nicolas Bailly maître chirurgien
28/09/1721 : Pierre Antoine de Latard de Pierrefeu
23/01/1730 : Jean Baptiste Ferrari d'Alexandrie, 36 ans, géomètre du Piémont (venu réaliser les relevés pour de la mappe Sarde)
15/02/1733 : Ignace Durhone, notaire
08/10/1742 : Claude Durhone, notaire, enseveli en la Chapelle du St Rosaire

Les inhumations dans la chapelle de Planchamp :

20/07/1623 : Claude François de Mouxy de Planchamp
22/10/1626 : Sébastienne Philiberte Portier, dame de la Biolle et Planchamp
14/04/1657 : Françoise Portier, dame de Charrière
28/03/1658 : JJ de Mouxy, seigneur de Planchamp et de Charrière
16/05/1663 : Humbert de Mouxy de Planchamp

Les inhumations dans la chapelle de Charrière

10/06/1725 : Jeanne de Bracorand de Savoiroux, épouse de François de Mouxy de Charrière

LES LIEUX DE CULTE HORS EGLISE

Il y avait une chapelle au château de la Biolle , ainsi qu'à la maison forte de Charrière Bas

La chapelle de Sallongy (St Ours) :

En 1720, sur le témoignages d'anciens de la paroisse qui avaient vu les restes d'une église et de la pierre de fonts baptismaux, le révérend Jean Pottier pensait qu'il y avait une véritable église paroissiale située sur la route de Rumilly à Genève, très fréquentée par les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.

Le bénitier à côtes, surmonté d'une coquille et encastré dans un mur de l'église actuelle du chef-lieu, proviendrait, selon la tradition, de cette église qui aurait servit au culte jusqu'en 1647.

Des processions y sont faites jusqu'en 1914, pour demander la pluie ou la guérison des chevaux.(notes de Mgr Rendu, 1848)

La chapelle Saint Roch des Bettes :

Où l'on évoquait le saint thérapeute de la peste jusqu'à la disparition des épidémies vers 1630

On suppose qu'un hospice existait en ce lieu écarté, aux confins de Thusy, Vaulx et Saint-Eusèbe,

La maison forte de Planchamp avait une chapelle fondée le 21/12/ 1694, (chapelle de la Sainte Famille) par noble JB de Mouxy, époux de Marie de Genève de Boringe ; on y faisant une station lors de la procession des rogations

LES CROIX DE MISSIONS ET LES ORATOIRES

1898 : A l'occasion d'une mission, le conseil de fabrique décida de faire ériger une croix au lieu dit chez Bocquin. Un contrat fut passé le 27/02/1898 entre le curé Duchêne et Claude Cugnier, marbrier à Rumilly. Celui-ci s'engageait une croix de 4.72 m en pierre blanche d'Anglefort, ainsi qu'un ornement de même pierre, composé de 4 feuilles, une à chaque face, d'au moins 20cm de hauteur, pour un coût de 400 frs avec couvert pour le marbrier et son ouvrier. La croix fut érigée le 21 mai 1898 et fut bénite par le curé Maniglier, successeur du curé Duchêne, décédé entre temps

1841 : la croix de Sallongy, dessous en pierre, dessus métallique « O Crux Ave, Spes Unica »

1874 : la croix du Châtelard « mon doux Jésus, Miséricorde, 300 jours d'indulgence »

A Sallongy, l'oratoire en pierre présente la forme d'une stèle composée. Une statue de la vierge en métal fondu, occupe la niche

L'oratoire du chef lieu, situé alors au milieu du carrefour avec la route de Thusel a été détruit par un véhicule (*au retour d'un mariage!*). Les matériaux ont été dérobés avant qu'il ne pu être reconstruit.